



Hérin, le 30 MARS 2016

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 32 PORTANT SUR LA
FERMETURE DE LA BASE DE LOISIRS – RUE
DANTON**

Nous, Maire de la commune de HÉRIN,

Vu le code de la route ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que des Travaux de Terrassement
seront effectués par la Société LORBAN à la Base de
Loisirs, Rue Danton , il y a lieu d'en interdire l'accès
au Public ;

A R R Ê T O N S

Article 1 : A compter du LUNDI 4 AVRIL 2016 la Base de Loisirs sis Rue Danton à
HERIN est interdite au Public.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché sur site et notifié aux Services techniques
Municipaux et A.S.V.P.

Article 3 : L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commissaire Principal de Police de Denain ;
- Monsieur le Sous Préfet de Valenciennes.

La DGS



Le Maire,

Jean-Paul COMYN